



## Emargement SoWeSign

Vous êtes inscrits à Rennes 2 sous le statut d'étudiant en contrat d'alternance. Félicitations!

L'une des particularités du statut d'étudiant en alternance est votre engagement, auprès de votre employeur, d'être assidu à l'université .

Auparavant, l'assiduité des étudiants en contrat d'alternance était réalisée via des feuilles et un classeur d'emargement. Aussi, pour faciliter la procédure, la rendre plus efficace, plus rapide et moins contraignante pour tous, un système d'emargement dématérialisé est mis en place dès la rentrée 2023-2024.

**C'est l'application [SoWeSign](#) qui sera notre outil d'emargement.**

Vous pouvez télécharger l'application depuis [l'app store Google](#) ou [l'Apple store](#), ou en scannant ces QR codes.



Vous pouvez également créer un raccourci sur votre ordinateur portable depuis le site : <https://app.sowesign.com/login>

**Vous recevrez en début d'année vos codes de connexion individuels à l'application.** Merci de consulter régulièrement votre adresse mail, notamment les spams.

Dès votre journée de pré-rentrée et lors de toutes les périodes de formation à l'université, il vous sera demandé d'emarger, sur votre 1er cours du matin et votre 1er cours de l'après-midi.

Cet emargement sera réalisé en scannant le QR code présenté par l'intervenant de votre cours, ou en saisissant le code à 5 chiffres présenté lors des cours à distance.

Afin de bien maîtriser l'application, vous pouvez [consulter le guide d'utilisation](#) et [regarder ce tuto vidéo](#).

Contact  
Service Formation Continue & Alternance

Pôle alternance

Campus Villejean - Bâtiment i  
Place du Recteur Henri le Moal  
35043 RENNES

[sfca-alternance \[at\] univ-rennes2.fr](mailto:sfca-alternance[at]univ-rennes2.fr) ([sfca-alternance\[at\]univ-rennes2\[dot\]fr](mailto:sfca-alternance[at]univ-rennes2.fr))